

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

94100 Saint-Maur-des-
Fossés

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-maur-des-fosses

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI Ruissellement urbain

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Ruissellement urbain a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 09/07/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRI Marne et Seine

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Marne et Seine a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 04/04/2003

Date d'approbation : 12/11/2007

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Saint-maur-des-fosses



TRI : TRI Métropole Francilienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 93DRIEE_IF20140001



AZI : Marne

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIEE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM94

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

13 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2021	02/07/2021
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1831446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/06/2016	07/12/2018
INTE0700065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/2006	10/03/2007
INTE0100760A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2001	18/01/2002
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2000	22/11/2000
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900614A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/08/1999	11/02/2000
INTE9500410A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/07/1995	08/09/1995
INTE9400502A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/07/1994	20/11/1994
EOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988
NOR19860825	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/1986	06/09/1986
NOR19831229	Mouvement de Terrain	16/08/1983	08/01/1984

Risque de remontées de nappe sur Saint-maur-des-fossés

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Seine et Marne Francilienne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 95DRIIE_IF20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

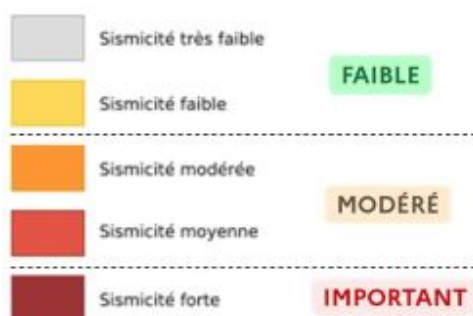
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Saint-maur-des-fosses

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-maur-des-fossés

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



Informations détaillées :



PPRN : PPRMT Argiles

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRMT Argiles a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/07/2001

Date d'approbation : 21/11/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRMT 94 "Anciennes Carrières"

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRMT 94 "Anciennes Carrières" a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 01/08/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-maur-des-fosses



DDRM : **DDRM94**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19831229	Mouvement de Terrain	16/08/1983	08/01/1984

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-maur-des-fossés

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGa : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2201263A	Sécheresse	01/07/2020	12/02/2022
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE9600421A	Sécheresse	01/05/1989	17/10/1996

Risque radon sur Saint-maur-des-fosses

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-maur-des-fosses

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Saint-maur-des-fossés

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000956801	BP-SAINT MAUR	En cours
SSP001233201	GALLAZZI	En cours
SSP000013801	KAPS	Clôturée
SSP000012901	CERLIVE	En cours
SSP000012701	TRANSRACK	En cours
SSP000012801	LE METAL OUVRE	En cours
SSP040019701	ESSO SAF Cessation d'activité	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

161 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4168210	IMMOBILIERE 3F - CG2185L-D	En arrêt	
SSP3897971	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897941	Garage	En arrêt	
SSP3897927	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3897924	Garage	En arrêt	
SSP3897912	Garage	En arrêt	
SSP3897910	Verrerie	En arrêt	
SSP3897755	Droguerie	Indéterminé	
SSP3897754	Droguerie	En arrêt	
SSP3897736	Fabrique de peintures et vernis	Indéterminé	
SSP3897735	Fabrique de peintures et vernis	En arrêt	
SSP3897639	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3897608	Atelier de fabrication en composants	Indéterminé	
SSP3897607	Atelier d'orfèvrerie	En arrêt	
SSP3897388	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897372	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897365	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3897362	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897330	Atelier d'application de peinture et	En arrêt	
SSP3897323	Dépôt de celluloïde	En arrêt	
SSP3897320	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897319	Atelier de fabrication de cire	En arrêt	
SSP3897318	Forge	En arrêt	
SSP3897313	Atelier de fusion de soufre	En arrêt	
SSP3897302	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897297	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897250	Garage	En arrêt	
SSP3897249	Garage	Indéterminé	
SSP3897225	Garage	En arrêt	
SSP3897224	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3897223	Garage	Indéterminé	
SSP3897197	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3897196	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3897193	Garage	En arrêt	
SSP3897177	Garage	En arrêt	
SSP3897069	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897060	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3897027	Blanchisserie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897013	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3897011	Dépôt de substances radioactives	En arrêt	
SSP3897002	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3896983	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896966	Centre de traitement des eaux	Indéterminé	
SSP3896964	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896955	Transformateur au PCB	En arrêt	
SSP3896949	Dépôt de déchets métalliques	En arrêt	
SSP3896938	Atelier d'application de peinture et	En arrêt	
SSP3896933	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896931	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896929	Atelier d'application de peinture et	En arrêt	
SSP3896913	Atelier de caoutchouc	En arrêt	
SSP3896888	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896885	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896855	Serrurerie	En arrêt	
SSP3896854	Fabrique d'équipement mécanique	En arrêt	
SSP3896853	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896852	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896851	Garage	En arrêt	
SSP3896850	Garage	En arrêt	
SSP3896849	Dépôt de déchets métalliques	En arrêt	
SSP3896848	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896847	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896846	Garage	En arrêt	
SSP3896845	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3896373	Station-service	En arrêt	
SSP3896357	Station-service	Indéterminé	
SSP3896324	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3896249	Imprimerie	En arrêt	
SSP3896226	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896225	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896224	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3896146	Dépôt de déchets	En arrêt	
SSP3896065	Garage	En arrêt	
SSP3896064	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3896063	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896062	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896061	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896060	Garage	En arrêt	
SSP3896059	Garage	En arrêt	
SSP3896058	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896057	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3896056	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896055	Atelier de travail des métaux	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3896054	Dépôt de déchets métalliques	En arrêt	
SSP3896053	Verrerie	En arrêt	
SSP3896052	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896051	Garage	En arrêt	
SSP3896050	Atelier de matières plastiques	En arrêt	
SSP3896049	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896048	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896047	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896046	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896045	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896044	Verrerie	En arrêt	
SSP3896043	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896042	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896040	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896039	Savonnerie	En arrêt	
SSP3896038	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896037	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896036	Garage	En arrêt	
SSP3896035	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896034	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896033	Garage ex blanchisserie	En arrêt	
SSP3896032	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896031	Garage	En arrêt	
SSP3896030	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3896029	Garage	En arrêt	
SSP3896028	Fonderie	En arrêt	
SSP3896027	Fonderie	En arrêt	
SSP3896026	Fonderie	En arrêt	
SSP3895953	Atelier de matières plastiques	En arrêt	
SSP3895926	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3895519	Stockage	Indéterminé	
SSP3895518	Industrie chimique	Indéterminé	
SSP3895517	Stockage	Indéterminé	
SSP3895516	Usine d'eau potable	Indéterminé	
SSP3895515	Pressing	Indéterminé	
SSP3895514	Fabrique de peinture	Indéterminé	
SSP3895513	Industrie chimique	Indéterminé	
SSP3895398	Garage	En arrêt	
SSP3895386	Station-service	En arrêt	
SSP3895364	Négociant en vins	Indéterminé	
SSP3895347	Atelier de traitement des métaux	En arrêt	
SSP3895345	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3895302	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3895301	Parking de poids lourds	En arrêt	
SSP3895194	Atelier de travail des métaux	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3895073	Station-service	En arrêt	
SSP3895072	Fonderie	En arrêt	
SSP3895066	Garage	En arrêt	
SSP3895017	Teinturerie	En arrêt	
SSP3895016	Teinturerie	En arrêt	
SSP3895015	Serrurerie	En arrêt	
SSP3895014	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3895013	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3895012	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3894705	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894704	Laboratoire pharmaceutique	Indéterminé	
SSP3894703	Industrie laitière	Indéterminé	
SSP3894702	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3894701	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3894700	RATP	Indéterminé	
SSP3894699	Atelier de traitement des métaux	En arrêt	
SSP3894698	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894697	Industrie agro-alimentaire	En arrêt	
SSP3894696	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894695	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3894694	Industrie de textile	En arrêt	
SSP3894693	Miroiterie	Indéterminé	
SSP3894692	Verrerie	Indéterminé	
SSP3894691	Atelier de traitement des métaux	En arrêt	
SSP3894690	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP3894689	Industrie chimique	Indéterminé	
SSP3894688	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3894687	Fabrique de matériel électronique	Indéterminé	
SSP3894471	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP3894470	Atelier de traitement de surface	En arrêt	
SSP632303	RATP	En arrêt	
SSP629463	ESSILOR (EX) / COGEDIM	En arrêt	
SSP628158	AMCOR FLEXIBLES SAINT MAUR ex	En arrêt	Autre imprimerie (labeur)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

